



DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LEGALITÉ
BUREAU DE LA RÉGLEMENTATION
SECTION DE LA RÉGLEMENTATION ROUTIÈRE
pref-auto-ecoles@seine-saint-denis.gouv.fr

**La demande doit être transmise à
la préfecture exclusivement par
voie postale, à l'adresse suivante :**

**Préfecture de la Seine-Saint-Denis
DCL / BR / EECA
1, esplanade Jean Moulin
93007 BOBIGNY Cedex**

Imprimé mis à jour novembre 2019

**DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNER LA CONDUITE DES
VEHICULES TERRESTRES A MOTEUR ET LA SECURITE ROUTIERE**

(1^{ère} demande, renouvellement, extension, duplicata suite à perte ou vol)

Pièces à joindre à la demande :

- ▶ la photocopie d'un diplôme B.E.P.E.C.A.S.E.R. / C.A.P.E.C. / C.A.P.P./ TITRE PRO **ou** la photocopie d'un relevé de notes délivré depuis moins de 6 mois ;
- ▶ l'**original** de l'autorisation d'enseigner (en cas de renouvellement) **ou** une attestation sur l'honneur en cas de vol ou de perte ;
- ▶ La photocopie d'un justificatif de domicile en Seine-Saint-Denis délivré depuis moins d'un an (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone y compris de téléphone mobile, quittance de loyer, certificat d'imposition...). **Si vous êtes hébergé(e)** : produire en plus une attestation d'hébergement (datée depuis moins de trois mois) ainsi que la photocopie recto verso de la pièce d'identité de l'hébergeant.
- ▶ la photocopie recto verso d'un justificatif d'identité en cours de validité ;
- ▶ la photocopie recto verso d'un permis de conduire en cours de validité et dont la période probatoire définie à l'article L. 223-1 du code de la route est expirée ;
- ▶ l'original d'un certificat médical (Cerfa n° 14880*02), délivré depuis moins de deux ans au moment de l'envoi du dossier, par un médecin agréé (la liste des médecins agréés en Seine-Saint-Denis est téléchargeable. ATTENTION : le cachet du médecin apposé sur le Cerfa doit être parfaitement lisible.
- ▶ 2 photos d'identité de face identiques et récentes : vue de face, tête nue, au format 35 x 45 mm, expression du visage neutre ;
- ▶ une enveloppe intitulée « Lettre Suivie » jusqu'à 20 g renseignée comme suit :

(En l'absence d'enveloppe préaffranchie, la demande sera rejetée et le dossier ne sera pas retourné en cas de refus)

- au recto (destinataire) : vos nom, prénom et adresse.	- au verso (expéditeur) : Préfecture de la Seine-Saint-Denis DCL / BR / EECA 1, esplanade Jean Moulin 93007 BOBIGNY CEDEX
---	--

**DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNER
LA CONDUITE DES VEHICULES TERRESTRES A MOTEUR
ET LA SECURITE ROUTIERE**

1^{ère} demande, renouvellement, extension, duplicata suite à perte ou vol
(raier les mentions inutiles)

NOM (Nom de naissance) :

Prénoms :

Nom d'épouse (s'il y a lieu) :

Adresse :

Code postal : Commune :

N° de téléphone (portable) :

Adresse méil :@.....

Adresse professionnelle :

.....

* * * * *

Monsieur le préfet,

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance la délivrance d'une autorisation d'enseigner la conduite des véhicules terrestres à moteur et la sécurité routière.

J'atteste avoir pris connaissance des articles L.212-2, L.212-3, L.212-4 et R.212-4 du code de la route consultables sur le site internet <http://www.legifrance.gouv.fr/>.

Veillez agréer, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait le : à

Signature :

